

# L'HOPITAL DE L'ARBRESLE (69) RECHERCHE Un Agent de bio nettoyage (H/F)

# CDI temps plein

L'Hôpital de L'Arbresle, établissement de santé privé d'intérêt collectif, géré par une Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique, propose une prise en charge de sa patientèle autour de 4 filières : Périnatalité, Médecine générale, Addictologie, Gériatrie.

Notre établissement à taille humaine (environ 200 salariés) dispose de 141 lits répartis sur 4 services : Médecine, SSR, USLD, EHPAD et propose également une offre de consultations externes de diverses spécialités médicales intervenant dans notre établissement (Gynécologie, Obstétrique, Pédiatrie, Rhumatologie, Vasculaire...).

Situé dans l'ouest lyonnais, entre Beaujolais et Monts du lyonnais, l'Hôpital de L'Arbresle est à ½ heure de route du centre de Lyon, accessible par le train (ligne TER Lyon-Roanne ou ligne TER Lyon Saint Paul-Sain Bel) ou de Villefranche sur Saône.

L'Hôpital de L'Arbresle bénéficie d'un partenariat privilégié avec l'Hôpital Nord-Ouest de Villefranche sur Saône, le Centre Hospitalier de Saint Cyr au Mont d'Or et la Clinique du Val d'Ouest.

#### Nature du contrat :

Contrat à durée indéterminée, à temps plein à compter du 13 juin 2022

#### Missions:

Rattaché à la Responsable hôtelière, vous aurez pour missions principales d'assurer l'entretien quotidien et périodique des locaux et des mobiliers, selon les protocoles établis avec le personnel et validés par le CLIN et dans le respect des règles d'hygiène hospitalière.

### **Profil:**

Expérience dans le métier de l'entretien et dans le secteur hospitalier serait un plus.

Connaitre les règles d'hygiène en milieu hospitalier apprécié.

Apprécier le contact avec les patients

## Savoir-être:

- Autonomie
- Rigueur
- Qualité organisationnelle
- Esprit d'équipe
- Respect des procédures

- Respect du secret professionnel
- Ponctualité

#### **Avantages:**

- Formations collectives annuelles
- Self à disposition pour le personnel
- Parking gratuit
- Avantages Comité Social et Economique (CSE) dès 6 mois d'ancienneté
- Participation Mutuelle

#### **Rémunération:**

Disposition conventionnelle FEHAP 1951 Prime décentralisée annuelle (5 % de la masse salariale non médical, sous conditions)